

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 15769
Numéro SIREN : 752 994 269
Nom ou dénomination : GAUTHIER CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 130488



20211304882020

DATE DEPOT : 02/12/2021

N° DE DEPOT : 130488

N° GESTION : 2012B15769

N° SIREN : 752994269

DENOMINATION : GAUTHIER CONSULTING

ADRESSE : 51 rue de Miromesnil 75008 Paris

MILLESIME : 2020

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

2 - DEC. 2021

Sous le N° :

130 488



SASU GAUTHIER CONSULTING

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 500 EUROS

**SIEGE SOCIAL : 51, rue de Miromesnil
75008 PARIS**

RCS PARIS : 752 994 269

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

PAR LE PRESIDENT

=====

Conformément à son rapport de gestion, le Président a proposé d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, soit la somme de 80 372 € de la manière suivante :

- au compte report à nouveau : 80 372 €.

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'A.G.O. DU 25 JUIN 2021

=====

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, soit la somme de 80 372 € de la manière suivante :

- au compte report à nouveau : 80 372 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SASU GAUTHIER CONSULTING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 51, rue de Miromesnil
75008 PARIS

=====
RCS PARIS : B 752 994 269
=====

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 2021

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin que conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice ouvert le **1er Janvier 2020** et clos le **31 Décembre 2020**. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Pour votre information, tous les documents prescrits par la loi, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition.

1. PRESENTATION DES COMPTES :

Les comptes annuels que nous vous soumettons, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

2. INFORMATIONS ECONOMIQUES ET COMPTABLES :

Le bilan arrêté au 31 Décembre 2020 fait apparaître une situation nette globale de la société de 172 980 €.

Le total des éléments d'actif et passif de notre société décrit au bilan fait apparaître les montants suivants :

<u>ACTIF</u>	<u>Exercice 2020</u>	<u>Exercice 2019</u>
ACTIF IMMOBILISE	600 €	600 €
ACTIF CIRCULANT	227 201 €	129 464 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX	227 801 €	130 064 €
<u>PASSIF</u>		
CAPITAUX PROPRES	172 980 €	92 608 €
PROVISIONS POUR RISQUES	-	-
DETTES	54 821 €	37 456 €
COMPTES DE REGULARISATION	-	-
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX	227 801 €	130 064 €

Le compte de résultat récapitule les produits et les charges en faisant ressortir le résultat de l'exercice. Il fait apparaître, en particulier, le total des éléments suivants :

	<u>Exercice 2020</u>	<u>Exercice 2019</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION	126 500 €	70 503 €
CHARGES D'EXPLOITATION	22 131 €	21 431 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	104 369 €	49 072 €
PRODUITS FINANCIERS	368 €	-
CHARGES FINANCIERES	-	-
RESULTAT FINANCIER	368 €	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	104 369 €	49 072 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 €	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 €	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	24 372 €	8 784 €
TOTAL DES PRODUITS	126 508 €	70 503 €
TOTAL DES CHARGES	46 503 €	30 215 €
RESULTAT NET COMPTABLE	80 372 €	40 288 €

3. INFORMATIONS JURIDIQUES :

NEANT

4. AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2020 d'un montant de 80 372 € de la façon suivante :

- au compte report à nouveau : 80 372 €.

Le montant des réserves distribuables s'élèvent à 172 430 €, il est décidé de distribuer un montant de dividendes s'élevant à 67 000 €.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver cette affectation et, si vous avez été satisfaits de notre gestion au cours de l'exercice écoulé, de nous en donner quitus, ainsi qu'à votre commissaire aux comptes.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

6. DEPENSES SOMPTUAIRES (ART 39-4 DU CGI)

NEANT

7. REINTEGRATION DE CERTAINS FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles au résultat fiscal.

8. PRISE DE CONTROLE OU PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

NEANT

9. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

NEANT

10. EVOLUTION PREVISIBLE :

Nous espérons pouvoir maintenir notre niveau de chiffre d'affaires à celui réalisé lors de l'exercice précédent.

11. COMITE D'ENTREPRISE :

Nous vous signalons que notre société ne comporte pas de comité d'entreprise.

12. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

NEANT

13. REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Mr Didier GAUTHIER n'a perçu au cours de l'année 2020, aucune rémunération pour ses fonctions de Président de la société.

14. CONCLUSION :

Votre président demeure à votre disposition pour répondre à vos questions.

Votre président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président.



Désignation de l'entreprise			GAUTHIER CONSULTING CONSEIL			Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise			51 RUE DE MIROMESNIL 75008 PARIS								
SIRET			7 5 2 9 9 4 2 6 9 0 0 0 1 3								
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1 2			Durée de l'exercice précédent * 1 2					
						Exercice N clos le					
						3 1 1 1 2 2 0 2 0					
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	2 341	030	2 341					
	Immobilisations financières * (1)		040	600	042				600		
	Total I (5)			044	2 941	048	2 341			600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	2 848	066				2 848		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	16 196	070			16 196		
		Autres * (3)		072	196 442	074			196 442		
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	11 715	086				11 715		
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II			096	227 201	098			227 201			
Total général (I + II)						110	230 142	112	2 341	227 801	
PASSIF								Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120			500		
	Écarts de réévaluation					124					
	Réserve légale					126			50		
	Réserves réglementées *					130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)					131					
	Report à nouveau					134			92 058		
	Résultat de l'exercice					136			80 372		
	Provisions réglementées					140					
Total I						142			172 980		
Provisions pour risques et charges						Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166			1 854		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)					172			52 967		
	Produits constatés d'avance					174					
Total III						176			54 821		
Total général (I + II + III)						180			227 801		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	193 432		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 227 801,22 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 80 372,40 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

1.7 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.7.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

1.7.2 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

1.7.3 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise et chiffrage possible et fiable, et sans incertitude significative sur la capacité à poursuivre l'exploitation

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité à partir de 1er janvier 2020. Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat (à choisir en fonction des cas) :

- Pour chaque nature d'évènement identifié ayant eu des conséquences sur les postes :

. Par ex : fermeture d'une usine

- Conséquences sur les postes du bilan et du compte de résultat :

. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Estimation de l'impact financier :

xxxxxxxxx €

ou

Dans les conditions actuelles, il n'a pas été possible d'estimer précisément l'impact financier concernant ce poste

. Dépréciation des créances clients

Estimation de l'impact financier :

xxxxxxxxx €

ou

Dans les conditions actuelles, il n'a pas été possible d'estimer précisément l'impact financier concernant ce poste

. Dépréciation des stocks

Estimation de l'impact financier :

xxxxxxxxx €

ou

Dans les conditions actuelles, il n'a pas été possible d'estimer précisément l'impact financier concernant ce poste

. Impôts différés actifs (le cas échéant)

Estimation de l'impact financier :

xxxxxxxxx €

ou

Dans les conditions actuelles, il n'a pas été possible d'estimer précisément l'impact financier concernant ce poste

. Valorisation des placements / instruments financiers

Estimation de l'impact financier :

xxxxxxxxx €

ou

Dans les conditions actuelles, il n'a pas été possible d'estimer précisément l'impact financier concernant ce poste

. Emprunts

. Conséquences financières sur les reports d'échéances et les ratios de convenance bancaires

Estimation de l'impact financier :

. Mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État.

1.7.4 - Avec des incertitudes significatives sur la capacité à poursuivre l'exploitation constatées postérieurement à la date de clôture mais avant la date de l'arrêté des comptes

Rappel : La CNCC a indiqué dans sa Note d'information I ~ « Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés » (décembre 2018) paragraphe 5.22, que le caractère pertinent de l'information donnée dans l'annexe sur la nature et les implications de cette incertitude significative est apprécié au regard de la description des principaux faits ou situations à l'origine de cette incertitude significative, de la description des plans d'action engagés par la direction de l'entité pour y faire face et de la mention qu'en conséquence l'entité pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts significatifs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, notamment sur xxxxxx.(à compléter : par exemples, fermeture de sites).

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation qui implique la réalisation des actifs, le règlement des dettes et engagements dans le cadre normal de l'activité et ne tiennent pas compte des ajustements éventuels qui pourraient être nécessaires eu égard à l'ampleur de la perturbation liée au Covid-19. En effet, la société s'attend à supporter de fortes pertes de marge en raison de la baisse de son chiffre d'affaires estimée à ce stade à xxx% (impact à estimer) et des dépenses significatives pour poursuivre et développer ses activités, malgré le recours à des mesures de chômage partiel (à préciser le cas échéant) et la mise en place de restructuration des emprunts en cours (à préciser le cas échéant) et le recours à des prêts garantis par l'État (le cas échéant). De plus, compte tenu du caractère extrêmement évolutif de la situation, rien ne permet à ce stade, d'assurer que les activités annexes A et B permettront à la société d'atteindre la rentabilité ou une trésorerie positive (le cas échéant).

1.7.5 - Avec la continuité d'exploitation définitivement compromise constatée postérieurement à la date de clôture mais avant la date de l'arrêté des comptes

Rappel : La CNCC a indiqué dans sa Note d'Information I " « Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés » (décembre 2018) paragraphe 5.3 que la continuité d'exploitation est définitivement compromise lorsqu'une décision de cessation d'activité a été prise ou a été formellement engagée par les dirigeants, ou lorsqu'une décision judiciaire a été prononcée visant à mettre un terme aux activités de l'entité.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts significatifs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, notamment sur xxxxxx (à compléter : par exemples, fermeture de sites, décision de cessation d'activité, décision judiciaire de mettre un terme aux activités) et remettent en cause la continuité d'exploitation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation qui implique la réalisation des actifs, le règlement des dettes et engagements dans le cadre normal de l'activité. Ils ne tiennent donc pas comptes des ajustements significatifs qui s'avèreront nécessaires eu égard à l'ampleur de la perturbation liée au Covid-19.

L'information nécessaire à la bonne compréhension de la situation de l'entité est retracée dans les comptes simplifiés présentés ci-dessous en valeurs liquidatives.

(Présenter dans l'annexe un bilan et un compte de résultat simplifiés en valeur liquidatives).

1.7.6 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise et avec remise en cause de la continuité d'exploitation après la date de l'arrêté des comptes

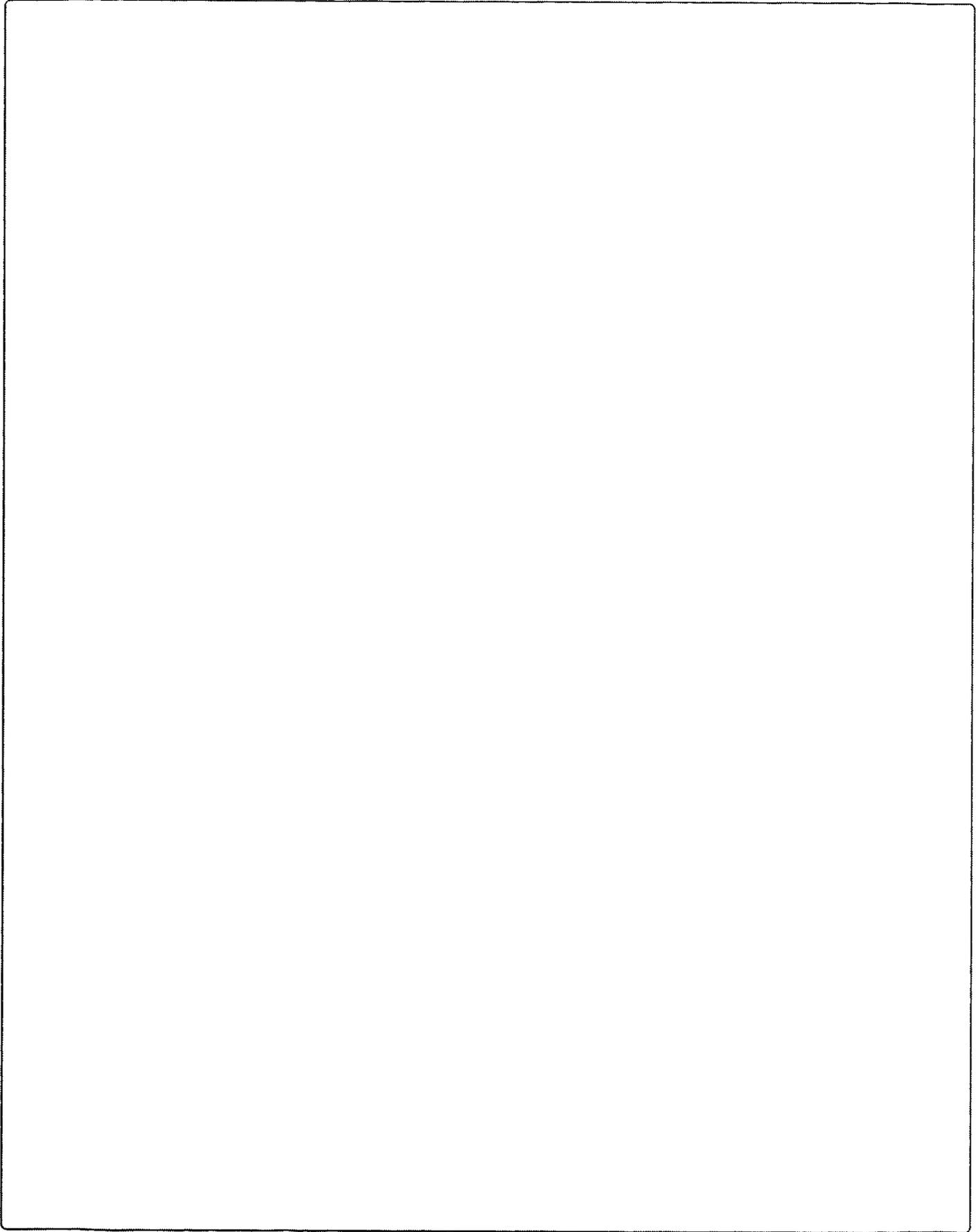
Rappel : lorsque la remise en cause de la continuité d'exploitation est constatée postérieurement à la date de l'arrêté des comptes. La CNCC a indiqué dans sa Note d'Information II -« Le commissaire aux comptes et les événements postérieurs à la clôture des comptes» §1,221 de février 2010, qu'une communication appropriée doit être fournie à l'organe appelé à statuer sur les comptes. Une solution alternative pourrait être de procéder à un nouvel arrêté des comptes.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.



3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	2 341			2 341	
Immobilisations financières	600			600	
TOTAL	2 941			2 941	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagement. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 341			2 341
TOTAL	2 341			2 341

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	500	500	500	500	500
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	126 500	70 503	44 500	30 800	62 750
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	104 744	49 072	30 509	697	4 046
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	24 372	8 784	4 576	105	512
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	80 372	40 288	25 933	592	3 534
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	80 372	40 288	25 933	592	2 899
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires